

# COMPTE RENDU CHS CT 2019

## DU 8 JANVIER 2020

Le quorum étant atteint, la séance a pu commencer par la lecture des déclarations liminaires (<http://www.dgfp.cgt.fr/47/spip.php?article506>)

Mme LOPEZ ne donne pas de réponse à la mobilisation nationale contre le Nouveau Réseau de Proximité et regrette le terme de mépris à l'encontre de la Direction Générale. Concernant la réponse aux cahiers de doléances, elle en excuse l'absence par la non participation des syndicats aux différents CHS CT. Or, cela n'a jamais été à l'ordre du jour avant...

Elle rejette le manque de moyens des agents par les nouvelles orientations stratégiques déclinées par le ministre DARMANIN et par le message optimiste relayé dans le département sur Ulysse 47 (travail à distance, accueil sur RDV...).

### **POINT 1 – Election du secrétaire du CHS CT 47**

A l'issue du résultat des élections professionnelles de décembre 2018 (3 représentants titulaires Solidaires et 2 représentants CGT), il a été nécessaire d'élire un nouveau secrétaire du CHSCT. Un seul candidat s'est proposé, Corinne BRUZEAU : adoption à l'unanimité.

### **POINT 2 – Présentation du Règlement intérieur du CHSCT 47 :**

La présentation est effectuée par le Secrétaire-Animateur (DUMONT) qui signale que ce nouveau règlement précise les articles développés dans le précédent sans en changer la teneur.

Un relevé de décisions du CH SCT sera donc présent sur Ulysse 47, Agents, conditions de vie au travail.

*La CGT fait préciser à M. DUMONT que les frais de trajet sont remboursés aux titulaires et AUSSI aux suppléants qui siègent au CHS CT (contrairement au CTL).*

### **POINT 3 – PV du CHSCT du 26 septembre 2019**

La séance du 26 septembre ayant été boycottée par les représentants du personnel, le PV n'a pas fait l'objet de commentaire.

### **POINT 4 – Fiche RSST « SIP d'AGEN » et « SDIF »**

*Ce point a été ajouté à l'Ordre du Jour du CHS CT à la demande unanime des représentants du personnel !*

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, M. ESPINAT, intervient pour rappeler certains principes :

- A propos de l'Accueil du SIP d'AGEN : respect du règlement ERP (sauvegarde des personnes ne connaissant pas les locaux).

Le groupe de travail à la Cité Administrative d'Agen du 7 Novembre 2019 doit prochainement aboutir à une Charte d'Accueil. Mme KRIEF a écouté un groupe d'agents ayant fait un signalement sur leurs conditions de travail.

- Un test de sécurité sur le site de VILLENEUVE S/LOT est prévu en 2020 ; mais les collègues d'Agen étaient aussi demandeurs. M. COUCHAUX (Service RH de la Direction) argue d'une intervention trop longue pour la mise en place de ce dispositif en si peu de temps.

- Rappel de l'importance d'associer la Police/Gendarmerie aux opérations de sécurité ;

==> Importance des chartes d'accueil et des chartes de sécurité avec, notamment des exercices de prévention et le rappel du principe de bonne pratiques.

A la demande des syndicats, la Direction ne voit pas d'objection pour que les grilles du bâtiment B d'Agen soient fermées avant l'heure en cas de forte affluence aux guichets. A se souvenir donc...

### **POINT 5 – Présentation du plan d'action « Mieux vivre ensemble »**

Les représentants du personnel déplorent l'envoi des documents préparatoires le 2 Décembre 2019, soit la veille du groupe de travail. La Direction assume totalement mais ce ne sont pas les méthodes de travail dignes d'un dialogue social constructif...

- Feuille de route administrative à partir des différents groupes de travail qui se sont réunis entre avril 2018 et avril 2019. Il en ressort que les agents possèdent toujours une très bonne conscience professionnelle ; néanmoins, ils ont de plus en plus de mal à mener à bien toutes leurs missions, à donner du sens à leur travail : ils perdent leurs repères.

La Direction a pour réponse de s'en référer à leurs chefs de services afin de prioriser les tâches essentielles à accomplir. Et si les chefs de services n'y arrivent pas, les services de la Direction sont là en soutien. Pour résumer, les agents doivent faire autant sinon mieux avec moins d'effectif...

Ils ont des attentes très fortes concernant les outils de travail (télétravail 7 personnes en 2019, 15 en 2020), et également des conditions d'accueil sur le lieu de travail. Ainsi, tant à la Cité Administrative d'AGEN qu'à MARMANDE, les agents se plaignent de l'accès au parking, du manque d'éclairage et du nettoyage (feuilles mortes rendant glissantes l'espace parking).

## **POINT 6 – Rapport de visite ISST du CFP de VILLENEUVE S/LOT**

La présentation du rapport est effectuée par M. ESPINAT qui explique les différentes phases de son rapport :

- Prévention des risques liés à l'électricité : rappel de l'importance de la périodicité annuelle des vérifications ;
- Prévention des risques d'incendie et de panique : le seul point problématique reste l'issue de secours aux archives qui a été condamnée mais une autre issue se trouve à proximité du local ;
- Ambiance thermique – Chauffage : les représentants CGT ont signalé à plusieurs reprises que des fenêtres et des volets/stores au SIE avaient besoin de réparations. Celles-ci ont été entreprises par l'équipe technique mais il reste encore des fenêtres qui nécessitent l'intervention prochaine d'une société extérieure (SER ALU),

Toutefois, la Direction feint de ne pas être au courant et rappelle que les signalements de problèmes doivent être transmis en priorité à l'assistante de prévention et sur BILBAO.

## **POINT 7 – Suivi des aménagements de poste 2019, des accidents de service 2019 et des fiches de signalement 2019**

- Le médecin du Travail (SARGOUSSE) et l'assistante de Prévention (ROMAGNOLI) poursuivent la politique d'aménagements de poste entamés depuis 3/4 ans. Les dernières livraisons de matériels ont été effectuées en décembre 2019 (fauteuils ergonomiques) et janvier 2020 (loupes avec éclairage) .

- Les accidents de service restent stables dans l'ensemble (7) avec cependant 4 arrêts de travail.

- En 2019, 6 signalements d'incidents avec des contribuables ; 5 ont fait l'objet de lettres de mise en garde suite à des menaces et/ou des insultes.

La Direction rappelle l'importance d'effectuer les signalements pour la protection des agents.

## **POINT 8 – Bilan du Budget 2019**

la totalité du budget 2019 a été dépensée (50.149,00 € en constante diminution puisque calculé sur les effectifs 47) :

- Pour les formations CHSCT, plus d'un quart du budget 2019 (14.000 €) ;
- Pour les travaux, le remplacement de matériels et l'ergonomie , plus de la moitié du budget (28.000 €)
- Pour les aménagements de poste (Dr SARGOUSSE), plus de 8.000 €.

## **POINT 9 – Bilan des formations 2019 et Programme de formations 2020**

Durant l'année 2019, les formations ont été bien accueillies dans l'ensemble avec un succès particulier pour les nouvelles : Yoga des yeux et massage sur site qui seront reconduites en 2020.

A noter une nouvelle formation proposée aux agents mais aussi aux chefs de services : « mobiliser ses ressources personnelles pour faire face efficacement aux changements ». Ce stage, venant du privé, démontre bien la volonté de la Direction Générale de vouloir accompagner les agents dans le changement de notre administration, qu'ils le veulent ou non...

Une visite de site d'une délégation du CHSCT est demandée dans les Centres des Finances Publiques qui ont absorbé la charge du recouvrement des impôts sans l'attribution d'agents.

La proposition est retenue et les sites d'AGEN et de MARMANDE seront vus avant juin 2020. VILLENEUVE S/LOT et TONNEINS par la suite...

## **POINT 10 – Questions diverses**

Mme LOPEZ souhaite harmoniser l'accueil sur RDV sur toutes les plages horaires (donc y compris entre 12h et 14h...) sur les sites du département. La note nationale a été déclinée en Novembre 2019 au plan local. Elle propose un futur groupe de travail sur ce sujet.

Elle nous sensibilise d'une consigne nationale importante sur la radicalisation des agents et de la publicité faite sur Ulysse 47.

La CGT est intervenue pour déplorer les conditions de travail minimalistes des collègues des amendes venant juste de déménager au 1<sup>er</sup> Janvier 2020. Un manque de préparation en amont a été vivement ressenti (pas de téléphone et pas de dossiers les premiers jours).

Une partie du parking a été clôturée derrière le Centre des Finances Publiques de MARMANDE obstruant l'accès à une vanne d'arrêt de gaz. Une modification de la clôture s'avère nécessaire : *à surveiller !*

Sur demande de la CGT, il est rappelé que le conducteur d'un véhicule de service est corporellement assuré par l'État en cas d'accident (*cela peut ne pas être le cas dans le privé*).

**Les représentants CGT : Jean François DUCOS – Bruno RUIZ  
Expert CGT : Patrice MARTIN**

**Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/47/>  
Et sur Facebook : <http://www.facebook.com/CGT.Finances.Publiques.47/>**